

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2025

Les pommes produites au Québec sont mises en marché sous la coordination, la surveillance et la direction des Producteurs de pommes du Québec (PPQ) conformément au Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec (M-35.1, r. 258).

Le 7 juillet 2025, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, ont déterminé les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi. **Ces dates sont sujettes à révision au fil de la saison.**

Mise en marché des pommes – récolte 2025

Août	6	13	20 Paulared Sunrise*	27 Paulared Sunrise	
Septembre	3 Sunrise Paulared Ginger Gold*	10 Sunrise Paulared Ginger Gold Lobo*	17 Paulared Ginger Gold Lobo McIntosh*	24 Ginger Gold Lobo McIntosh Gala* Honeycrisp* Spartan* Délicieuse jaune*	
Octobre	1 Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland*	8 Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire*	15 Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge* Ambrosia*	22 Lobo McIntosh Gala Honeycrisp Spartan Délicieuse jaune Cortland Empire Délicieuse rouge Ambrosia	29

* Quantité limitée

Délai de grâce : ce que permet la Convention

Conformément à l'article 10.6 de la Convention de mise en marché des pommes conclue avec l'AEPQ, un **délai de grâce de 4 jours** est accordé **avant la date de début inscrite au calendrier**. Ainsi, les pommes peuvent être mises en marché **jusqu'à 4 jours avant** la date établie **sans pénalité**.